

Aulnay sous Bois, le 17 avril 2018

JOUR DE CARENCE BAISSE DU RÉGIME INDEMNITAIRE LE COMBAT CONTINUE

FORCE OUVRIÈRE a été reçu avec les deux autres syndicats représentatifs de la Mairie vendredi 13 avril.

Durant cette réunion, il a été principalement question de la mise en place du jour de carence et de la baisse du régime indemnitaire en cas d'arrêt maladie.

FORCE OUVRIÈRE a réaffirmé son opposition de principe à la baisse du régime indemnitaire en cas d'arrêt maladie et rappelé que notre pétition demandant le retrait de cette mesure avait été signée par 1582 agents de la ville.

Suite à notre action, Monsieur le Maire nous a proposé après étude de la DRH d'augmenter le nombre de jours d'arrêt maladie qui passerait de 10 à 13 jours avant le déclenchement de la baisse du régime indemnitaire.

FORCE OUVRIÈRE se félicite d'avoir réussi à faire bouger le curseur dans le bon sens, mais le compte n'y est pas.

Pour **FORCE OUVRIÈRE** une baisse du régime indemnitaire n'intervenant qu'après le 15ème jour ouvré de maladie ordinaire, soit 21 jours ouvrables, serait une 2^{ème} avancée...

Cela constituerait un premier pas avant le retrait pur et simple de ce dispositif.

NOUS NE LÂCHERONS RIEN